

Inauguration du quartier Nanterre Université Nanterre – Samedi 2 juillet 2022

Discours de Monsieur Georges Siffredi
Président du Département des Hauts-de-Seine

Monsieur le Maire, cher Patrick,
Monsieur le Directeur Général de Bouygues Immobilier (Arnaud Bekaert),
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Cette inauguration est à l'image du développement du quartier inauguré cet après-midi, et de l'esprit qui anime tous les projets qui fleurissent à Nanterre et autour de la Défense, avec une véritable volonté de développer la vie quotidienne dans tous ses aspects. Associations, commerces, artistes... Tous les acteurs locaux sont réunis pour une découverte conviviale du quartier et pour que chacun s'approprie pleinement l'endroit où il vit. Après un peu plus d'une année de fonctionnement, nous constatons, à Paris La Défense, qu'un véritable écosystème urbain dynamique s'est développé ici, et c'est ce que nous célébrons aujourd'hui.

Ces espaces nouveaux sont l'aboutissement d'un projet de long terme reposant sur une vraie vision de l'aménagement du secteur, lancé dès 2005 par l'EPASA et la SEM de votre Ville, Monsieur le Maire. Le secteur Université, appelé alors « Cœur de Quartier », était l'un des maillons opérationnels de la ZAC Seine Arche, qui s'étend de l'Arche de la Défense à la Seine.

L'objectif des différents protagonistes qui se sont succédés sur ce projet est resté le même pour toutes les décisions qui ont été prises : résoudre les fractures urbaines et fluidifier les échanges entre les différents quartiers, pour créer une nouvelle centralité faisant la connexion avec les zones enclavées par les infrastructures lourdes de transports en commun. Ce travail de couture urbaine était nécessaire, pour créer une véritable mixité fonctionnelle, dans l'intérêt de tous.

Ainsi, pendant 10 ans, de 2007 à 2017, ce sont plus de 90 millions d'euros qui ont été investis, pour réaliser, en site occupé, des ouvrages d'art et de franchissement, avec de nombreuses contraintes techniques. C'est tout un chantier préparatoire qui a eu lieu, pour accueillir un nouveau quartier, construit autour du nouveau Pôle multimodal du RER A « Nanterre Université », pour lequel le Département des Hauts-de-Seine, fidèle à sa volonté de rendre toujours plus accessibles les transports en commun, a investi plus de 19 millions d'euros.

L'EPADESA, prédécesseur de Paris La Défense, s'est également mobilisé pour réaliser le viaduc Anatole France et l'esplanade Patrice Chéreau, pour préparer l'arrivée future du Tramway T1. Un tramway, je vous rassure, que nous ne perdons pas de vue, même si nous aimerions tous que les choses aillent plus vite, maintenant que son prolongement a été déclaré d'utilité publique.

Lorsque les promeneurs passent aujourd'hui dans ce nouveau lieu de vie, les aménagements réalisés sont fluides, et les ouvertures vers les quartiers limitrophes nombreuses. C'est pour cette raison qu'il me semblait important de rappeler tout cet important travail préparatoire, en amont de la réalisation du projet que Bouygues Immobilier a porté.

La réussite de ce dernier est liée à une programmation diversifiée, qui propose de nombreux logements pour les familles, dont près de 40% sont en accession à la propriété, des bureaux qui constituent une offre complémentaire à celle du quartier d'affaires historique de La Défense, des commerces pour répondre aux besoins des nouveaux habitants... Le tout en faisant preuve d'une ambition environnementale et sociale, encouragée par l'aménageur, particulièrement marquée. Je pense ici au système de géothermie qui a été mis en place pour chauffer l'ensemble des lots, ou encore au projet urbain conçu comme un écoquartier. Les espaces publics ont d'ailleurs reçu la labellisation Biodiversity, témoignant bien de la prise en charge de cette exigence de proposer une ville durable.

Je pense, Monsieur le Maire, que nous pouvons nous féliciter de la prise en compte réussie de ces impératifs dans un projet de cette ampleur, car la construction des quartiers de demain est un enjeu majeur en termes de développement durable. Pour construire une ville plus résiliente et adaptée aux changements climatiques, il est absolument impératif d'adapter les constructions, de penser la densité afin de lutter contre l'étalement urbain tout en proposant un cadre de vie agréable aux habitants, et de favoriser le développement d'espaces verts jusque dans les interstices urbains, comme nous l'avons fait, en partenariat, dans ce nouveau quartier avec la valorisation des cœurs verts que le Département a financé à près de 46%.

C'est parce que nous sommes conscients de cet impératif climatique que, pour toutes les initiatives que nous accompagnons, dans le cadre des Contrats de Développement liant les Villes et le Département, nous avons fait le choix de renforcer notre soutien financier aux projets qui s'intègrent concrètement dans une logique de développement durable, pour être aux côtés des maires dans la construction d'équipement plus sobres, moins consommateurs en énergie, ou pour le développement d'îlots de fraîcheur dans nos communes.

Cette vision pour la ville, construite en lien étroit avec les maires et leurs équipes, dans l'intérêt des habitants, le Département des Hauts-de-Seine la cultive, de façon très volontariste, depuis les années 1990. Tout le monde ne le sait pas, mais notre territoire a toujours été un laboratoire du renouvellement urbain, soit comme précurseur, soit comme pilote pour les programmes nationaux en la matière.

En 1990, les premiers projets portés par ce qui était alors le Conseil Général ont vu le jour, avec des opérations dans des quartiers emblématiques comme la Caravelle à Villeneuve-la-Garenne. PACTE 92, porté par Charles Pasqua, a permis à de nombreuses villes, grâce à l'aide financière de notre département, d'entamer la reconstruction de quartiers entiers qui devenaient de véritables enclaves délabrées. Ainsi, dès 2006, nous avons signé une convention-cadre avec l'ANRU, pour 10 projets de rénovation urbaine, qui permettraient d'améliorer le cadre de vie de 120.000 habitants, soit 8% de la population du Département.

Certes, je pourrais ici mettre en avant les montants, rappeler que ce sont plus de 290 millions d'euros que le Département a choisi de mobiliser sur ce thème, dont plus de 26 millions d'euros à Nanterre, et 14,3 millions ici pour Nanterre-Université.

Mais je suis convaincu qu'en réalité, le plus important, c'est bien le travail partenarial que nous portons en lien avec les maires, car au-delà des clivages politiques, c'est la même volonté d'améliorer la vie des habitants qui nous anime. Nous portons tous la même ambition, celle du mieux-vivre ensemble, aussi bien pour les locataires du parc privé que pour ceux du parc social, ou encore des propriétaires. Nous partageons la volonté d'offrir aux Alto-Séquanais les espaces publics les plus agréables, et d'améliorer le cadre de vie des 36 communes de ce beau Département.

C'est pour cette raison, que dans la droite lignée de PACTE 92, ou de notre soutien à l'ANRU, j'ai décidé de donner une nouvelle impulsion à cet engagement, en créant un nouveau dispositif, Quartiers d'Avenir. Avec celui-ci, - et je crois, Monsieur le Maire, que vous adhérez pleinement à la démarche, puisque vous travaillez sur des dossiers dans ce cadre- nous allons étendre notre champ d'intervention en-dehors du périmètre de l'ANRU, en développant une approche plus globale, et en nous donnant les moyens de toucher des immeubles ou des zones qui étaient jusque-là en-dehors du périmètre du renouvellement urbain.

C'est l'un des maillons essentiels de la politique en faveur du logement que nous portons au Département. Après avoir renforcé considérablement les moyens que nous octroyons à Hauts-de-Seine Habitat pour une action plus forte en faveur du logement social, après avoir assoupli les critères pour être éligible au Fonds de Solidarité Logement afin d'accompagner les ménages qui sont le plus en difficulté, après avoir adopté un nouveau règlement de l'habitat privé qui permettra à plus de ménages de bénéficier d'aides pour la rénovation thermique de leur logement par exemple ou de l'adapter pour prévenir la perte d'autonomie, le dispositif Quartiers d'Avenir est un nouveau levier d'action puissant pour façonner le futur des villes, en lien toujours avec les Maires.

Aux portes de la Défense, nous voyons aujourd'hui, avec l'inauguration de ce nouveau quartier, comment le Département agit concrètement pour améliorer le cadre de vie des habitants, comment Paris La Défense s'engage pour développer la vie dans tout l'environnement direct de cette zone qui n'est pas seulement composée de bureaux, le tout en partenariat avec la Ville, comme un symbole de l'évolution de ce département.



www.hauts-de-seine.fr

